



Madame la présidente,
Monsieur le directeur,
Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Les annonces du 3 octobre sur le plan de développement de l'EFE ont été l'occasion de donner suite à plusieurs propositions de la FAPEE tendant à rendre le réseau plus attractif pour les familles notamment en matière linguistique et en matière de formation des recrutés locaux, et à mieux associer les représentants des familles à la vie des établissements et du réseau. Nous nous en réjouissons et œuvrerons pour que la participation des parents élus en amont et durant les réunions des différentes instances soit concrète et avec de réelles prérogatives. Le conseil d'administration de l'Agence, les conseils de groupement de gestion et les conseils d'établissements doivent permettre une réelle concertation.

Nous regrettons toutefois qu'aucune véritable mesure de réforme structurelle qui permette de regarder l'avenir avec sérénité n'ait été annoncée, tant sur le statut des EGD que sur celui des personnels.

En effet, non seulement il n'est pas prévu de rétablir la possibilité pour l'AEFE de recourir à l'emprunt bancaire mais le PLF 2020 ne prévoit plus aucune possibilité pour l'AEFE de bénéficier des facilités de l'Agence France Trésor bloquant de facto tous les projets immobiliers des EGD qui ne seraient pas financés sur fonds propres. Cette impossibilité de désormais recourir à l'AFT est totalement incompréhensible car les montants empruntés sont infimes : les 11,5 M€ ouverts pour l'année 2019 ne représentaient que 4,25% du programme 823. Et si à nouveau cette année le même montant avait été ouvert, il n'aurait même pas représenté 3,25% ! Et c'est d'autant plus incompréhensible que ces recours à l'AFT permettent des réhabilitations urgentes ou des extensions d'établissements qui appartiennent directement – ou indirectement au travers de l'Agence – à l'Etat. Elles permettent aussi de lisser les hausses de frais de scolarité sur 8 ou 9 ans de façon supportable pour les familles plutôt que de leur imposer des augmentations drastiques comme c'est le cas notamment à Alger, à Casablanca, à Londres et à Meknès. Nous demandons instamment à la Direction du budget de revoir sa position au nom d'une bonne gestion de son patrimoine et en cohérence avec la volonté politique.

Concernant les projets immobiliers des établissements conventionnés et partenaires, toujours aucune annonce pour le déblocage du fonctionnement de l'ANEFE ou la mise sur pied d'un nouveau dispositif de garantie. Un rapport intermédiaire du MEAE intitulé « Réforme de l'ANEFE et du soutien financier aux projets immobiliers des écoles françaises à l'étranger » montre que la Direction du budget n'a nullement compris le besoin spécifique auquel répondait l'ANEFE et a par conséquent formulé des scénarii totalement irréalistes autant pour la gestion du stock existant que du flux à venir. Citons notamment le scénario qui consiste à augmenter entre 50% et 100% le taux de la cotisation spéciale annuelle pour les garanties existantes. Citons également l'idée de limiter la

garantie au seul capital, d'imposer un apport minimal d'au moins 20% du projet immobilier, d'exiger la constitution d'hypothèques et summum de l'absurde de plafonner les garanties en devises et fixer un plafond global !

Comment peut-on vouloir développer le réseau en ne permettant qu'à des porteurs de projets adossés à des investisseurs de créer de nouveaux établissements alors que ceux-ci auront besoin de s'appuyer sur le réseau existant qui s'il ne se développe pas également deviendra exsangue et ne pourra pas accueillir en collège ou en lycée les cohortes montantes ?

Nous déplorons également le tour de passe-passe de Bercy qui bien que débloquent 24,6 M€ de plus pour le programme 185 augmente en même temps le taux de mise en réserve de 1% pour le passer à 4%, donnant ainsi d'une main et reprenant de l'autre. L'agence a donc désormais une dotation totale de 505,67 M€ net de réserve comparée à 489,52 M€ en 2019. Le rebasage n'est donc en réalité que de 16,15 M€. Certes mieux que rien mais presque moitié moins que le montant recommandé par les inspections générales pour revenir à l'équilibre !

Les familles du réseau sont aujourd'hui particulièrement préoccupées par l'avenir et bien peu de choses dans les annonces du 3 octobre ne les rassurent au final. Elles seront toujours plus mises à contribution et continuerons à être la principale variable d'ajustement alors que le rebasage servira exclusivement à financer la mise en œuvre du plan de développement de l'EFE.

Nous l'avions dit voilà exactement un an et le répétons : les familles ont besoin de visibilité et d'assurance qu'elles ont eu raison de faire le choix de l'enseignement français. Scolariser un enfant dans le réseau est un engagement sur 15 ans. Le contrat éducatif que l'AEFE passe avec elles doit les assurer, qu'à moyens financiers constants, elles pourront y arriver sinon elles feront le choix d'un autre système.

Les tensions sur la trésorerie sont préoccupantes et on le sait toujours dues aux mêmes pays que sont l'Algérie, l'Angola, la Chine, la Tunisie et le Venezuela. Être contraint à demander aux EGD et à certains établissements conventionnés d'effectuer leurs remontées par anticipation plutôt qu'aller régler le problème à la source n'est plus acceptable : il devient urgent de trouver une solution pérenne.

Pour finir, et là nous nous tournons vers le MENJ, l'Identifiant National Elève promis depuis des années pour permettre aux élèves de passer leurs examens et effectuer leur poursuite d'études dans de bonnes conditions administratives reste encore problématique et beaucoup trop coûteux.

Je vous remercie de votre attention.

François Normant
Président de la FAPEE